

émerveillée en parcourant ce chef-d'œuvre pindarique, orné de si délicieuses miniatures, et qui d'ailleurs renferme l'apologie de ses vertus sur le ton enthousiasme de Brantôme.

Au commencement des *OEuvres spirituelles et morales* d'Anne d'Urfé (ms. inédit, Bibliothèque royale, n° 183, f° 2. v°), se trouve une longue élégie de Loys Papon, à l'auteur, et f° 4 r° un quatrain du même qui devait être placé au bas du portrait de ce même d'Urfé. M. Yéméniz a eu soin de publier ces deux pièces à la suite de la *Pastorelle*, ainsi que plusieurs sonnets et une épître qui se trouvent placés en tête de quelques éditions des ouvrages de jurisprudence de Jean Papon.

Que le lecteur nous permette, avant de terminer cette notice, de lui soumettre une question qui nous a paru digne de son intérêt, et dont il sera juge en dernier ressort.

La liaison assez étroite du prieur de Marcilly avec Jes d'Urfé, le succès qu'obtint sa *Pastorelle* et plusieurs autres indices dont nous allons faire mention, nous font soupçonner que Loys ne fut peut-être pas étranger à la conception première du roman de *Yâstrée*.

« J'ai appris de M. de Charlcval, dit Huet dans son *Traité de l'origine des romans* (1), que Jehan Papon, célèbre jurisconsulte, homme d'un grand savoir, aida M. d'Urfé dans la composition de son ouvrage, etc. Ce fut donc par le secours des Mémoires de ce Papon, ajouta-t-il, qu'Honoré représenta si doctement dans son ouvrage toute l'histoire du temps de ses bergers, qui est la fin du V^e siècle et le commencement du VI^e, etc. »

Après avoir reproduit dans ses *Nouveaux mémoires d'histoire, de critique et de littérature* (2) cette opinion d'Huet, l'abbé d'Artigny s'efforce de la réfuter en ces termes :

« M. de Charlcval, dit-il, était mal informé. M. d'Urfé ne fit

(1) Huet, *Traité de l'origine des romans*; Paris, in-12, Jean Mariette, 8^e édition. Lettre à M^le de Scudry, touchant Honoré d'Urfé et Diane de Châteaumorand, p. 262 et suivantes.

(2) *Nouveaux Mémoires d'histoire, de critique et de littérature*, par l'abbé d'Artigny; Paris, in-12, Debure, 1702, t. V^e, p. 20 et suiv.